



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 10 mai 2011*

Agenda

Lundi 16 mai

-15h00 : **Bertrand COLLOMB** : « *Peut-on encore parler de progrès ?* »

Lundi 23 mai

-15h00 : **Renaud DENOIX de SAINT MARC** : « *Les animaux ont-ils des droits ?* ».

-**comité secret.**

-réunion de la section Histoire et Géographie, salle 3.

Lundi 30 mai

-15h00 : **Marianne BASTID-BRUGUIÈRE** : « *Le débat intellectuel aujourd'hui en Chine* ».

-17h00 : remise officielle du rapport *Pour une réforme du droit de la responsabilité civile*, salon Bonnefous.

Lundi 6 juin

-10h30 : réunion de la section Législation, salle 4.

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h00 : **Georges-Henri SOUTOU** : « *Le nouveau système international* ».

-18h00 : remise du Prix Maurice Baumont, Grande salle des séances.

Lundi 13 juin : Pas de séance

Lundi 20 juin

-9h15 : Entretiens académiques : « *L'organisation mondiale de la finance* », Grande salle des séances.

-15h : Emmanuel Le Roy Ladurie : « *Les fluctuations climatiques face à l'histoire* ».

-**comité secret.**

-réunion de la section Philosophie, salon Dupont-Sommer.

-réunion de la section Histoire et Géographie, salle 3.

Lundi 27 juin

-15h : élection au fauteuil de Maurice Allais (section Économie politique, statistique et finances)

-**Michel PÉBEREAU** : « *La poursuite de la mondialisation : nécessité et contraintes* ».

-**comité secret.**

Séance du lundi 9 mai

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 2 mai, le Président **Jean Baechler** a fait hommage à l'Académie de l'ouvrage collectif *Qu'est-ce que la vérité ?* (Paris, éd. Lethielleux, 2011, 236 pages) auquel il a participé, ouvrage publié par l'Académie d'éducation et d'études sociales.

Le Président Jean Baechler a ensuite passé la parole à son confrère, **Bertrand Saint-Sernin**, membre de la section Philosophie, qui a présenté une communication sur « *L'actualité du Timée* » et rappelé d'emblée pourquoi ce dernier dialogue de Platon a pu nourrir la réflexion philosophique jusqu'au XX^e siècle.

« *On trouve dans le dialogue, a précisé l'orateur, des propositions singulières – et même absurdes – qui nous déconcertent. Pourtant, il contient un trésor qui semble être inépuisable, et qu'on pourrait appeler son "programme" : 1) il constitue une physique mathématique de l'univers ; 2) suggère une explication causale des processus naturels ; 3) et veut embrasser dans un même discours de style mathématique, car la mathématique est une "technique divine (theia technè)" (Lois, 747 b) une cosmologie et une anthropologie (médicale, politique et religieuse). Tout en conduisant un "programme" cosmologique et anthropologique d'une audace démesurée, Platon montre en quoi, à son époque, et peut-être pour toujours, les conditions de sa réalisation font défaut : on trouve chez Platon – en particulier dans le Timée – une critique de la raison dont l'inflexibilité vaut celle de Kant ou même la dépasse. Le lecteur attentif du Timée ne trouve donc pas dans ce dialogue une quelconque "théorie des idées" qui dissocierait les modèles des choses de la chair des choses. Tout au contraire, en cosmologie comme en médecine, il voit un penseur qui se demande : Comment des êtres finis et fragiles peuvent-ils penser l'univers ? Jouent-ils leur destin en une seule partie ou en plusieurs, à travers des réincarnations ? Comment se combinent en eux une âme divine (leur "daimôn") et une âme mortelle (leur organisme, leur psychisme, leur "moi") ? Et, surtout, peuvent-ils, sur ces questions décisives, tenir autre chose qu'un "discours vraisemblable" ? L'homme peut-il accéder à la vérité – et, si oui, comment ? – dans une réflexion sur l'univers, la politique, le divin ? Enfin, on trouve dans le Timée une mystique de la connaissance : connaître, c'est voir l'univers comme Dieu le voit, puis retourner dans la caverne pour l'expliquer aux hommes. »*

À l'issue de sa communication, **Bertrand Saint-Sernin** a répondu aux questions que lui ont posées **Bernard d'Espagnat**, **Bernard Bourgeois**, **Alain Besançon**, **Xavier Darcos**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Georges-Henri Soutou**, **André Vacheron** et le Président **Jean Baechler**.



Dans la presse

- **François Terré** : « Attention à ces lois faites pour les effets d'annonce », dans *Le Figaro* du jeudi 28 avril. « *Jamais n'aura été aussi vraie la pensée de Montesquieu : "Les lois inutiles nuisent aux lois nécessaires." Certes de tout temps l'abus des lois a été dénoncé : de Démosthène à Tacite, de Montaigne à Portalis, parfois, il est vrai, de manière excessive. La complexité croissante de la société contemporaine commande l'excroissance des lois, à condition que celle-ci soit fondée pour répondre à des besoins sans cesse renouvelés. Lorsqu'il en va autrement, leur raison d'être disparaît et l'apparence trompeuse du changement nuit au droit dans son ensemble. [...] Lorsque le législateur s'aventure dans la réglementation du vêtement que l'on porte ou du visage que l'on voile – quelles que puissent être les exigences de l'ordre public – la voie est périlleuse, tant est malaisée la distinction de ce qui est admis et de ce qui ne l'est pas au gré des religions. Ailleurs, les lois de bioéthique répétitives et souvent contradictoires obscurcissent l'horizon. Elles interdisent en principe certains comportements mais admettent aussitôt des dérogations. Mieux, en prohibant certains comportements, elles légitiment l'inconnu puisque tout ce qui n'est pas défendu est permis. Ces lois sont à la fois prématurées, inutiles et dangereuses ».*

- **Thierry de Montbrial** : à propos des think-tanks, dans *Le Nouvel Économiste* du jeudi 28 avril : « *Dans une récente communication à l'Académie des sciences morales et politiques, j'ai proposé la définition suivante du think-tank : toute organisation ouverte construite autour d'un socle permanent de chercheurs, se donnant pour mission d'élaborer sur des bases objectives des idées relatives à la conduite de politiques et de stratégies privées ou publiques s'inscrivant dans une perspective d'intérêt général.[...] Un think-tank ne peut être reconnu internationalement que si sa gouvernance est légitime. Cela dit, il est certain que les meilleurs think-tanks français gagneraient à renforcer leurs positions. Compte tenu de notre tradition de recherche, l'État pourrait y contribuer en soutenant davantage ceux ayant déjà fait leurs preuves ».* Le lundi 18 avril, Thierry de Montbrial, à l'invitation de *BFM radio*, a commenté l'actualité internationale, notamment les craintes sur la dette américaine, les élections en Finlande, la crise de l'euro et le problème de l'immigration.

À lire

- **Raymond Boudon** : « Ordinary rationality : the core of analytical sociology », pp. 33 à 49 dans *Analytical Sociology and Social Mechanisms*, ouvrage établi sous la direction de Pierre Demeulenaere (Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2011, 320 pages). « *On the whole, the empirical and theoretical literature on the relationship between inequality and fairness shows that public feelings should be explained by the ordinary rationality approach. The conception of the impartial spectator clearly implies that there are valid reasons to consider some types of inequalities acceptable and in no respect unfair, while others are perceived to be illegitimate and unfair. [...] Inequalities which can clearly be interpreted as privileges are considered deeply unfair – as when a business leader who has led his firm into decline, or even bankruptcy, is dismissed with a substantial payoff, or when a political leader uses his position to generate illegitimate advantage for his own benefit. In sum, once observations made by the social sciences are synthesized they demonstrate that the public views inequality as fair or unfair with respect to ordinary rationality ».*

- **Jacques de Larosière** : « Reforming financial regulation and the International Monetary System », discours prononcé à Londres, à l'Institut Français, le mardi 12 avril. « *In order to avoid the repetition of such crises in a world where currencies will continue to be free to misalign, another approach seems essential: macroeconomic oversight. Central Banks and regulators together should be watching, early on, signs of nascent systemic risks and acting to prevent disruptions. If, for example, real estate borrowing becomes excessive in a country, regulators should react for instance by setting limits on borrowers (loan to value ratios...), or if credit bubbles threaten, monetary policy should respond by increasing interest rates or by other measures (like raising reserve requirements or introducing countercyclical provisioning)... »* Texte disponible sur le site de l'Académie : www.asmp.fr

Groupes de travail

- Le groupe de travail que préside **Bernard d'Espagnat** sur « *l'apport de la physique contemporaine à la théorie de la connaissance* » se réunira le lundi 16 mai à 16h30 en salle 4.

- Le groupe de travail que préside **François Terré** sur « *la réforme du droit des obligations* » se réunira le lundi 30 mai de 10 heures à 17 heures dans le salon Édouard Vuillard. À l'issue de cette dernière réunion, à 17h15, dans le Palais de l'Institut, François Terré présentera son ouvrage *Pour une réforme du droit de la responsabilité civile* (éd. Dalloz) et il remettra le rapport au représentant du Garde des Sceaux.

- Le groupe de travail que préside **Georges-Henri Soutou** sur « *la mondialisation des sciences sociales* » se réunira le lundi 30 mai à 10h30 en salle 3.